

ministère de l'éducation

**réforme
du
système éducatif**

**histoire, géographie
économie
éducation civique**

**classes des collèges
(6^e, 5^e, 4^e, 3^e)**

collection

**horaires, objectifs,
programmes, instructions**

F
Z-17
(1,79)

F Z-17(1,79)

Histoire, géographie, économie, éducation civique : classes des collèges
(6e, 5e, 4e, 3e) : [réforme du système éducatif] / Ministère de
l'Éducation, Direction des Collèges. - [Paris], 1979. - 53 S. -
(Collection horaires, objectifs, programmes, instructions). - (Brochure /
Centre National de Documentation Pédagogique ; 6091)
Einheitssacht.: Lehrplan <France> / Geschichte, Geographie,
Staatsbürgerkunde / 1979

84/4773 ; 87/273

Georg-Eckert-Institut BS78



1 177 731 1

ministère de l'éducation
direction des collèges

**histoire, géographie
économie
éducation civique**

**classes des collèges
(6^e, 5^e, 4^e, 3^e)**

Georg-Eckert-Institut
für internationale
Schulbuchforschung
Braunschweig
Schulbuchbibliothek

84/4773

Ces dispositions sont applicables :

- pour la classe de Quatrième, à la rentrée 1979 ;
- pour la classe de Troisième, à la rentrée 1980.

1979

centre national de documentation pédagogique

ministère de l'éducation
direction des collèges

histoire, géographie économies éducation civique

classes des collèges
(6^e, 5^e, 4^e, 3^e)

Ces dispositions sont applicables :
pour la classe de Quatrième à la
tenue 1979 ;
pour la classe de Troisième à la
tenue 1980.

1979

SOMMAIRE

	Pages
HORAIRES	7
OBJECTIFS :	
Classes de Sixième et Cinquième	11
Classes de Quatrième et Troisième	14
PROGRAMMES :	
Classe de Sixième	17
Classe de Cinquième	19
Classe de Quatrième	21
Classe de Troisième	23
INSTRUCTIONS :	
Classes de Sixième et Cinquième	27
Classes de Quatrième et Troisième	36
COMMENTAIRES SUR LES PROGRAMMES ET INSTRUCTIONS DES CLASSES DE SIXIÈME ET CINQUIÈME	43

TEXTES OFFICIELS

CLASSE DE BIENNE

Arrêté du 14 mars 1977

D. O. n. 0 du 24 mars 1977, p. 145

CLASSE DE CINQUIÈME

HORAIRES

Arrêté du 28 janvier 1976

D. O. n. 6 du 2 février 1976, p. 107

CLASSES DE QUATRIÈME ET TROISIÈME

Arrêté du 25 décembre 1975

D. O. n. 3 du 30 janvier 1976, p. 146

TEXTES OFFICIELS

CLASSE DE SIXIÈME

Arrêté du 14 mars 1977

B. O. n° 11 du 24 mars 1977, p. 757

CLASSE DE CINQUIÈME

Arrêté du 26 janvier 1978

B. O. n° 6 du 9 février 1978, p. 477

CLASSES DE QUATRIÈME ET TROISIÈME

Arrêté du 22 décembre 1978

B. O. n° 3 du 18 janvier 1979, p. 146

Sur la base d'un effectif de vingt-quatre élèves :

Classes de Sixième, Cinquième, Quatrième et Troisième : trois heures.

CLASSÉ DE NIVEAU ET CIRCULAIRE

Circulaire n° 77-164 du 20 avril 1977

R.O. n° 198 du 9 mai 1977, p. 150

OBJECTIFS

Circulaire n° 78-001 du 16 novembre 1978

R.O. n° 200 du 14 décembre 1978, p. 152

TEXTES OFFICIELS

CLASSES DE SIXIÈME ET CINQUIÈME

Circulaire n° 77-164 du 29 avril 1977

B. O. n° 22 ter du 9 juin 1977, p. 1684

CLASSES DE QUATRIÈME ET TROISIÈME

Circulaire n° 78-401 du 16 novembre 1978

B. O. n° spécial 1 du 14 décembre 1978, p. 88

CLASSES DE SIXIÈME ET CINQUIÈME

Un enseignement de l'histoire et de la géographie, ouvert aux réalités politiques, économiques, sociales et culturelles, a pour fins :

De répondre à la curiosité des élèves à l'égard du monde qui les entoure et, en développant le sentiment de la solidarité avec les générations qui les ont précédés et les êtres qui vivent dans le même temps qu'eux, de favoriser la compréhension des autres dans le respect des différences ;

De leur apprendre à se situer dans un monde en évolution, à mieux comprendre les problèmes qui s'y posent et, par là même, à exercer les droits et à respecter les devoirs de l'homme et du citoyen avec une conscience plus éclairée ;

De les aider à trouver, dans le travail comme dans les loisirs (lectures, spectacles, voyages...) des possibilités d'enrichissement personnel et, au contact des œuvres artistiques notamment, une éducation de la sensibilité.

Cet enseignement apporte ainsi une contribution irremplaçable à la formation de tout citoyen, de tout homme.

*
**

Les objectifs suivants peuvent, dès lors, lui être assignés :

1° PROCURER PROGRESSIVEMENT LA MAITRISE DE LANGAGES SPÉCIFIQUES

Le vocabulaire sans lequel on ne saurait exprimer les faits ou les idées touchant au passé des hommes, à leur environnement, à la vie politique, économique et sociale, aux activités intellectuelles ou artistiques ;

Les notions abstraites relatives à ces sujets ;

Le maniement des outils (textes, photographies, cartes, graphiques, moyens audio-visuels...) qui sont à la fois sources d'information et moyens d'expression.

2° DÉVELOPPER DES APTITUDES

Aptitude à observer, analyser, interpréter, critiquer ;

Aptitude à établir des relations entre des faits de nature différente, à analyser une situation historique ou géographique saisie dans sa complexité et son évolution ;

Aptitude à réagir en face du flot d'informations apportées par les mass-media, c'est-à-dire à les critiquer, les trier, les organiser en un ensemble cohérent, à les confronter avec l'acquis de telle sorte que l'apport nouveau devienne élément d'une synthèse plus riche ;

Aptitude à l'autonomie, autonomie dans le travail mais également dans la réflexion personnelle, permettant d'agir consciemment et librement.

3° FOURNIR LES CONNAISSANCES DE BASE

Sans lesquelles ces aptitudes seraient inopérantes :

Notions fondamentales relatives aux civilisations ;

Repères précis dans l'espace et dans le temps susceptibles de constituer une grille de référence ;

Notions sur l'organisation de la vie en société et aussi connaissances pratiques indispensables aux comportements de citoyen, de producteur, de consommateur.

Des séances particulières pourront être consacrées à donner aux élèves une **information** de caractère global sur certains des problèmes auxquels ils sont amenés à s'intéresser. Le souci d'objectivité sera d'autant plus grand dans ce type d'actions qu'on ne pourra s'y livrer à une analyse approfondie. La présentation des problèmes devra être très concrète (utilisation d'émissions de télévision, films, exposition de documents, etc.).

Ces objectifs sont d'une égale importance. Tout projet éducatif qui n'en retiendrait qu'un, sacrifiant par exemple la formation de l'esprit à l'acquisition des connaissances ou, au contraire, négligeant celle-ci au profit de celle-là, manquerait inévitablement le but recherché.

Aussi, le programme doit-il satisfaire aux exigences suivantes :

Proposer un élargissement et un approfondissement du champ d'investigation. Elargissement vers les civilisations extra-européennes sans pour autant sacrifier la connaissance des racines de notre civilisation, ni celle des origines et de l'évolution de notre pays ; approfondissement, par une réflexion plus poussée, à partir des situations historiques et géographiques retenues, sur l'organisation des sociétés et des Etats et sur les mécanismes économiques.

La convergence des approches historique, géographique, économique... permet d'éclairer plus complètement le même objet : la vie des hommes en société. C'est en habituant les élèves à cette démarche globale que les sciences humaines peuvent le plus sûrement les préparer à assumer leurs responsabilités ;

Alléger en même temps les contenus de manière à ménager le temps nécessaire à la pratique des méthodes actives indispensables au développement des aptitudes. D'où la nécessité de choix rigoureux ;

Préserver l'esprit et les méthodes des sciences historique et géographique, en apportant un soin particulier à situer faits et idées dans le temps et dans l'espace ; en donnant le sens de la continuité, mais aussi celui de la relativité ; enfin en accoutumant les élèves à prendre toujours l'homme pour référence.

Ces objectifs et les exigences qu'ils impliquent valent pour toutes les étapes d'une formation qui, de l'école élémentaire à la fin du tronc commun, doit être envisagée dans sa continuité.

*
**

Au niveau du cycle d'observation (Sixième et Cinquième), on abordera des aspects essentiellement concrets, n'établissant pas obligatoirement entre les faits retenus des relations d'interdépendance, celles-ci étant difficiles à concevoir à cet âge. Tout en se référant au milieu qui leur est familier, on amènera les élèves à élargir leur horizon en vue :

De satisfaire le goût, vif chez les jeunes élèves, du dépaysement ;

D'ouvrir le champ de leur curiosité et de leur information aux dimensions d'un monde qui ne connaît plus de frontières ; en leur donnant un aperçu de la diversité des sociétés et des civilisations humaines, on les amènera à comprendre et, par conséquent, à mieux accepter ce qui est différent d'eux-mêmes ;

De structurer les notions d'espace et de temps.

Au cours de cette première étape de l'enseignement dans les collèges, destinée à consolider, approfondir et compléter la formation reçue à l'école primaire, on attachera une importance particulière à l'acquisition du vocabulaire de base et à l'apprentissage du maniement des outils de travail. Il s'agira aussi de procurer des connaissances fondamentales, peu nombreuses mais soigneusement localisées dans l'espace et dans le temps ; de faire prendre conscience de réalités simples concernant la vie politique, économique et sociale ; d'exercer, par l'emploi de méthodes actives, les facultés d'observation, et de développer l'aptitude à l'autonomie.

Au niveau du cycle d'orientation (Quatrième et Troisième), il s'agit de présenter des ensembles plus complexes nécessitant de la part des élèves une certaine aptitude à l'analyse et à la compréhension des rapports. En suivant le déroulement chronologique de l'histoire, on aborde en effet avec le cycle d'orientation un monde moins cloisonné, aux imbrications plus étroites et de ce fait plus complexes, des périodes plus ramassées dans le temps, soumises toujours davantage à « l'accélération de l'histoire ». Leur compréhension met en jeu des aptitudes que l'on peut alors attendre d'élèves plus âgés. Autour d'un noyau de connaissances débouchant sur le monde actuel, et sans oublier les objectifs toujours valables précédemment définis pour le cycle d'observation, c'est sur l'acquisition d'aptitudes d'un niveau plus élevé qu'il conviendra de mettre l'accent.

En définitive, histoire, géographie, sciences politiques, économiques et sociales, ne sont que des moyens au service d'une éducation globale, pour une meilleure connaissance de l'héritage culturel de l'humanité et du monde dans lequel vont vivre les élèves. Le nouvel enseignement de ces disciplines doit, sans altérer les apports spécifiques de leurs différentes composantes, constituer un ensemble cohérent, destiné à donner aux élèves, tout autant que des connaissances volontairement limitées mais sûres, des moyens de connaissance et des méthodes leur permettant de mieux comprendre le monde dans lequel ils vont vivre et de jouer dans la société un rôle responsable.

CLASSES DE QUATRIÈME ET TROISIÈME

Les objectifs définis pour les classes de Sixième et Cinquième restent valables pour la Quatrième et la Troisième. Ils doivent cependant être complétés et adaptés en fonction des acquisitions réalisées et de la maturité plus grande des élèves.

En particulier, il devient possible, au niveau du cycle d'orientation, de développer chez les élèves :

Le sens de la complexité des faits sociaux, étudiés par l'histoire et la géographie, et des relations réciproques qui les unissent ;

Le sens de l'évolution dans le temps et de ses rythmes, l'aptitude à comprendre les problèmes du monde contemporain sans oublier que ceux-ci s'expliquent, dans une large mesure, par l'héritage du passé ;

Le sens de la diversité dans l'espace, concilié avec l'attention spéciale qu'il convient de réserver au domaine français ;

L'aptitude à utiliser les notions et les savoir-faire acquis en vue de l'exercice de leurs responsabilités de consommateurs, de futurs producteurs, de futurs citoyens.

De même, on cherchera à consolider l'acquisition de méthodes telles que :

La recherche, le choix, par l'élève lui-même, de documents simples et leur analyse succincte ;

Le classement, la comparaison, l'exploitation des résultats de ce travail ;

L'élaboration, à partir de données diverses, de comptes rendus écrits et de brefs exposés.

TEXTES OFFICIELS

COURSES DE BIEN ET CINQUIÈME

Arrêté du 17 mars 1977

BOULEVARD DE LA MARE 1977

QUATRIÈME ET TROISIÈME

PROGRAMMES

Arrêté du 19 novembre 1976

BOULEVARD DE LA MARE 1976

TEXTES OFFICIELS

CLASSES DE SIXIÈME ET CINQUIÈME

Arrêté du 17 mars 1977

B. O. n° 11 du 24 mars 1977, p. 779

CLASSES DE QUATRIÈME ET TROISIÈME

Arrêté du 16 novembre 1978

B. O. n° spécial 1 du 14 décembre 1978, p. 83

CLASSE DE SIXIÈME

1. LE MILIEU LOCAL

En reprenant brièvement au début de la classe de Sixième l'étude du milieu local déjà pratiquée à l'école primaire, on assurera la continuité entre celle-ci et l'enseignement des collèges. Ce rappel permettra de dresser un inventaire des acquis en matière de vocabulaire, de connaissances, de savoir-faire, et de combler d'éventuelles lacunes ; il contribuera aussi à rendre la classe plus homogène. Afin de rendre possibles les adaptations aux conditions locales, à la nature et à la composition des différentes classes, la plus grande liberté sera, dans cette étude, laissée au maître ; il lui appartiendra cependant de revoir et d'approfondir les notions de « jour », de « nuit », « d'heure », « de saison », les connaissances et le vocabulaire de base concernant le relief, le temps qu'il fait, les paysages naturels et humanisés. S'y ajoutera durant l'année de Sixième une première sensibilisation à la vie civique, économique, sociale à partir d'exemples locaux concrets (la mairie, les institutions municipales, les services publics ; une entreprise de type simple agricole, artisanale ou industrielle, un magasin ou le marché local, le bureau de poste ; une succursale de banque, etc.). On fera ainsi acquérir les notions fondamentales, le vocabulaire correct et les connaissances pratiques, relatifs aux domaines étudiés.

Ces actions seront menées au moyen d'observations directes, d'études de documents, d'enquêtes, etc. ; on fera appel dans toute la mesure du possible à l'expérience des élèves.

2. L'HOMME DANS DIFFÉRENTS MILIEUX GÉOGRAPHIQUES

- Le milieu polaire.
- Le milieu méditerranéen.
- Le milieu désertique.
- Le milieu intertropical.

Il ne s'agit pas d'énumérer, en un survol rapide, des détails relatifs à ces milieux, mais de consacrer à chacun d'eux une étude qui, menée de manière concrète à l'aide d'un nombre très limité d'exemples, et présentée de façon aussi simple que possible, a pour objectif de faire prendre conscience aux élèves de phénomènes d'ordre général : existence de milieux différenciés liés à des conditions planétaires, adaptation de l'homme à ces milieux, modifications qu'il y apporte, etc. Ces études seront également l'occasion de préciser des notions et des termes géographiques et économiques.

Le milieu local servira constamment de référence. Pour les élèves de la métropole, il s'agira bien entendu du milieu tempéré ; dans ce cas, les exemples servant à l'étude du milieu intertropical seront pris, chaque fois que cela sera possible, dans les D. O. M. et les T. O. M.

Le milieu méditerranéen a été retenu parce que, appartenant au milieu tempéré et se trouvant au contact d'autres milieux géographiques, il est aussi le cadre où se sont développées les grandes civilisations étudiées en histoire.

3. LA PRÉHISTOIRE ET LES GRANDES CIVILISATIONS DU MONDE MÉDITERRANÉEN ANTIQUE

Les élèves arrivant de l'école primaire devront déjà posséder quelques repères chronologiques élémentaires que l'on s'emploiera à préciser (échelle graphique du temps), en même temps qu'on soulignera des notions fondamentales : continuité historique, causalité, aperçus concernant les interférences entre aspects sociaux, culturels, économiques, etc.

Ces acquisitions se feront en classe de Sixième, essentiellement à partir de l'étude de la préhistoire et du développement des grandes civilisations de l'Antiquité et du haut Moyen Age. Une attention spéciale sera accordée à certains aspects essentiels de ces périodes :

- Les origines de l'homme et la vie des hommes préhistoriques ;
- La civilisation de l'Egypte pharaonique ;
- Les Hébreux ;
- Athènes au V^e siècle avant J.-C. ;
- L'Empire romain au II^e siècle après J.-C. ;
- Les débuts du christianisme ;
- La dislocation du monde antique.

L'étude de la vie des hommes dans la préhistoire, qui comportera quelques indications sur l'apparition de l'homme, s'appuiera, autant que possible, sur des exemples pris en France.

A propos de l'Empire romain au II^e siècle, on insistera sur la Gaule romaine et sur les vestiges qui en subsistent encore en toute région de notre pays.

En étudiant la dislocation du monde antique, on se bornera à faire ressortir brièvement le rôle des invasions, la persistance de l'Empire en Orient (Byzance), l'importance de la conquête arabe.

Une construction de la carte du monde au IX^e siècle fournira matière à un court bilan.

Par ailleurs, la rencontre au cours de ces périodes, de certains **faits particuliers de civilisation**, sera pour le professeur l'occasion d'effectuer avec ses élèves une « coupe » au travers de l'histoire générale, montrant l'évolution d'une technique ou d'une institution, des origines à nos jours. On renforcera ainsi, dans l'esprit des jeunes, la conscience du temps historique et la précision de son approche ; ce faisant, on leur donnera la possibilité de rattacher certains aspects de leur vie quotidienne à leurs études d'histoire. Les maîtres pourront choisir, par exemple, entre les sujets suivants :

- L'évolution de l'agriculture (de la préhistoire à nos jours) ;
- L'histoire de l'écriture ;

L'évolution de la façon de bâtir et de l'architecture ;
L'apparition et le développement des mythologies et des religions occidentales, au cours des âges ;
Etc.

D'une façon générale, à ce niveau de la classe de Sixième, les études d'histoire seront menées le plus concrètement possible, notamment à partir de documents, d'études locales, etc. Elles seront l'occasion de définitions de caractère politique, économique, social, artistique, culturel, religieux.

Elles n'exclueront pas pour autant la présentation, sous forme de récits et de portraits, d'épisodes et de personnages pouvant susciter l'intérêt des enfants et exercer leur imagination.

Quelques séances pourront être consacrées à des questions d'actualité intéressant particulièrement les élèves.

CLASSE DE CINQUIÈME

Le programme de Cinquième se propose **d'élargir l'horizon des élèves au monde entier**. L'examen commenté du globe terrestre (répartition des terres et des mers ; continents, peuplement, états) lui donnera une base de départ. Tout au long de l'année, ce cadre spatial sera précisé par l'utilisation de planisphères et de cartes. Cette présentation permettra de fournir quelques notions de géographie générale et de démographie. Néanmoins, pour rester proche des centres d'intérêt et des préoccupations des élèves, et en vue de leur formation civique, on poursuivra l'étude du milieu menée en Sixième, en l'étendant au département ; on abordera dans ce cadre l'étude des institutions et des services publics, ainsi que la connaissance du patrimoine et des ressources culturelles.

L'étude de la **période du IX^e au XVI^e siècle**, prolongeant et précisant en Cinquième la prise de conscience de l'évolution historique commencée en Sixième, permettra également d'élargir la vision des élèves. On mettra l'accent sur les aspects suivants :

- Naissance et développement de l'Islam ; la civilisation musulmane ;
- La civilisation occidentale du XI^e au XIII^e siècle ;
- Les civilisations extra-européennes : Inde, Chine, Amérique précolombienne ;
- Les grands voyages de découverte et l'expansion européenne ;

Leurs conséquences en Europe et hors d'Europe (évolution démographique, transformations des économies et des sociétés, contacts entre civilisations).

L'étude de la civilisation occidentale s'appuiera avant tout sur des exemples français. Pour celles des autres civilisations saisies au moment de leur plus grand rayonnement, on se bornera à dégager les caractères les plus originaux, sans négliger les repères chronologiques essentiels.

Dans le même esprit et aux mêmes fins qu'en Sixième, les professeurs procéderont à quelques « coupes » dans l'histoire générale, afin de **suivre une évolution, des origines à nos jours**. En liaison avec le programme de Cinquième, il semble que le thème général des « transports » et des « échanges », présenté dans son ensemble, puisse conduire à plusieurs études : l'évolution des navires et des transports maritimes ; les routes et le développement des transports terrestres ; l'évolution des grands courants du commerce mondial ; la naissance et le développement des villes ; etc.

Les professeurs étudieront quelques grandes **questions caractéristiques du monde contemporain** :

1. Un problème de géographie humaine ou économique ; au choix :
Les grandes agglomérations ;
La faim dans le monde ;
Le pétrole dans le monde.
2. Un sujet régional relatif à l'Asie ; au choix :
Le riz dans l'Asie des moussons ;
L'industrie japonaise ;
L'économie chinoise.
3. Un sujet régional relatif à l'Amérique ; au choix :
L'industrie en Amérique du Nord ;
L'agriculture en Amérique du Sud ;
L'économie brésilienne.
4. Un sujet régional relatif à l'Afrique ; au choix :
L'agriculture en Afrique noire ;
La création d'une activité industrielle (à partir de quelques exemples concrets) ;
Un Etat africain : naissance, développement, problèmes.

Enfin, des séances spéciales d'information pourront également être réservées à des sujets répondant aux sollicitations de l'actualité et aux préoccupations des élèves.

Au total, l'enseignement de l'histoire et de la géographie en classe de Cinquième doit permettre aux élèves de passer d'un monde relativement cloisonné à un monde aux relations plus fréquentes et plus régulières ; il assurera l'appréhension de connaissances liées à l'examen de quelques grands problèmes pris dans un cadre mondial (ou zonal). Il se traduira donc par l'acquisition de notions nouvelles à caractère général, mais aussi de connaissances pratiques dans les domaines économique, social, civique, etc., auxquels s'applique le programme ci-dessus.

CLASSE DE QUATRIÈME

La classe de Quatrième est consacrée pour l'essentiel à la géographie de l'Europe et à l'histoire de son évolution du XVI^e au XIX^e siècle.

I. L'ESPACE EUROPÉEN

1. *Le milieu naturel* : grandes zones de relief ; mers et côtes ; Europe océanique, Europe continentale, Europe méditerranéenne : climats, paysages, végétaux, sols, fleuves.

Cette étude sera l'occasion de présenter des exemples français et, par des travaux pratiques, de donner des notions simples de géographie générale.

2. *Le peuplement* : en utilisant les acquis du cycle d'observation on montrera comment se sont mises en place les populations européennes.

II. LES GRANDS TRAITES DE LA CIVILISATION EN OCCIDENT DU XVI^e A LA FIN DU XIX^e SIÈCLE

A) L'ancien régime

1. La vie dans les campagnes et dans les villes aux XVI^e, XVII^e, XVIII^e siècles. Ce sujet traité, autant que possible, à partir d'exemples locaux et régionaux, permettra d'attirer l'attention des élèves sur des réalités concrètes.

2. Renaissance et Réforme. Baroque et Classicisme. On donnera sur les réformes protestante et catholique des notions générales, adaptées à l'intérêt des élèves, et on marquera la coupure de l'Europe qui en résulte. L'étude du Baroque et du Classicisme sera menée jusqu'à la fin du XVIII^e siècle.

3. L'absolutisme et sa remise en cause :

Etat, économie et société dans la France de Louis XIV ;

L'Angleterre dans la seconde moitié du XVII^e siècle ;

La crise de la monarchie française au XVIII^e siècle ;

La naissance des Etats-Unis.

B) La révolution française

On ne retiendra que les grands moments et on insistera sur le bilan de la période révolutionnaire et napoléonienne.

C) Le XIX^e siècle

1. Naissance et premiers développements de l'économie moderne (on choisira des exemples significatifs dans les différents secteurs de l'économie en soulignant l'interaction des phénomènes et la disparité des évolutions).

2. Les transformations de la société.

3. Les grands traits et les résultats des mouvements libéraux et nationaux ; la carte politique de l'Europe à la veille de la première guerre mondiale.

Certains traits de la civilisation occidentale ainsi étudiée seront replacés par les professeurs dans le cadre d'une évolution générale, rappelant éventuellement des situations antérieures, et ouvrant également sur la période contemporaine. C'est ainsi que pourraient être étudiées notamment les évolutions historiques des institutions relatives aux *gouvernements des Etats* (types de pouvoirs, formes de la démocratie, constitutions, etc.) et aux *catégories sociales*.

III. ACTIVITÉS ET PROBLÈMES DE L'EUROPE D'AUJOURD'HUI

1. *La carte de l'Europe actuelle* :

On constatera l'existence de deux systèmes politiques, économiques et sociaux dont l'étude sera présentée en classe de Troisième.

2. La C. E. E. : origine, développement, rôle.

3. *Quatre études* seront retenues, chacune en fonction d'un grand problème. Elles permettront ainsi une initiation économique, sociale et politique autant que géographique :

Une grande zone industrielle organisée sur un axe de communication : pays rhénans, une façade maritime de l'Europe occidentale ...

L'activité agricole d'une grande plaine : plaine du Pô, bassin de Londres, plaine pannonienne ...

Le tourisme, facteur de transformation d'une région : les Alpes, le littoral méditerranéen ...

Les problèmes de l'urbanisation à partir d'une grande agglomération.

4. *Une région en France* :

En classe de Quatrième l'étude du milieu s'étendra à la région où se trouve l'établissement. On expliquera la notion de région ; on présentera brièvement son cadre naturel et son organisation. Les problèmes de la région seront évoqués selon leurs divers aspects géographiques, politiques, économiques, sociaux et culturels : démographie, activités et emploi, équipement, urbanisation et cadre de vie, environnement et patrimoine culturel ... Sur le plan institutionnel on insistera sur le conseil régional, le préfet de région, les services régionaux, etc.

CLASSE DE TROISIÈME

La classe de Troisième est consacrée à la présentation du XX^e siècle. Dans cette étude au cours de laquelle on accordera une attention particulière à la France, les domaines de l'histoire, de la géographie, de l'économie et de l'éducation civique se recoupent largement.

La première partie du programme est destinée à analyser les grandes lignes de l'évolution du monde de 1914 à nos jours. La seconde propose la description de certaines situations actuelles résultant de cette évolution.

PREMIÈRE PARTIE

1. Le monde à la veille de la Première Guerre mondiale (rappel du tableau de l'Europe présenté en classe de Quatrième, situation des Etats-Unis, du Japon..., empires coloniaux).

2. La Première Guerre mondiale : origines, grandes phases, bilan.

3. L'entre-deux-guerres :

Les nouveaux aspects de l'économie, la prospérité, la crise.

Les démocraties : France, Grande-Bretagne, Etats-Unis.

Les régimes dictatoriaux en Italie et en Allemagne.

L'Union soviétique.

4. La Seconde Guerre mondiale : origine, grandes phases, bilan.

5. Les transformations du monde depuis 1945 :

La formation des blocs et l'évolution de leurs rapports : l'émancipation des peuples dépendants.

Les pays capitalistes : Etats-Unis, Japon, France.

Les pays socialistes : Union Soviétique, Chine.

Les problèmes de la croissance et du développement.

6. La civilisation d'aujourd'hui : la remise en cause des valeurs traditionnelles et les changements de la vie.

DEUXIÈME PARTIE

Cette seconde partie, consacrée à l'étude géographique, politique, économique et sociale d'un certain nombre de pays et particulièrement de la France, doit également permettre, en classe de Troisième, d'approfondir la formation civique et l'initiation économique des élèves.

1. La France : les institutions, les problèmes démographiques, les structures économiques, les grands secteurs d'activité. Les moyens d'information. La société.

2. La Communauté économique européenne (C. E. E.) :

On l'étudiera de façon globale, en indiquant rapidement les étapes de sa formation, le poids économique de chacun de ses membres, quelques-uns de ses problèmes (énergie, politique agricole, circulation des hommes, des capitaux et des produits, politiques régionales).

3. Les Etats-Unis et l'Union soviétique : le cadre spatial et la population, les institutions, l'organisation économique et sociale, la puissance matérielle et politique.

4. Les grandes organisations internationales : les Nations Unies.

TEXTES OFFICIELS

CLASSEES DE BIENNE ET CIRCULAIRES

Circulaire n° 17-122 du 20 mai 1972

à l'occasion de la rentrée scolaire 1972-1973

CLASSEES DE BIENNE ET CIRCULAIRES

Circulaire n° 18-401 du 12 novembre 1972

à l'occasion de la rentrée scolaire 1972-1973

INSTRUCTIONS

TEXTES OFFICIELS

CLASSES DE SIXIÈME ET CINQUIÈME

Circulaire n° 77-163 du 29 avril 1977

B. O. n° 22 ter du 9 juin 1977, p. 1684

CLASSES DE QUATRIÈME ET TROISIÈME

Circulaire n° 78-401 du 16 novembre 1978

B. O. n° spécial 1 du 14 décembre 1978, p. 88

CLASSES DE SIXIÈME ET CINQUIÈME

C'est en fonction des objectifs qui ont guidé l'établissement du programme et, bien entendu, en tenant compte des caractéristiques de sa classe, que le professeur, au début de l'année, élabore un plan de travail. La cohérence du programme lui fait une obligation de le traiter dans sa totalité, mais selon un ordre qu'il est libre de choisir.

Dans la préparation de chaque séance de travail, il importe de se poser un certain nombre de questions : pourquoi ce sujet ? quelle méthode adopter ? quel contenu retenir et dans quel ordre le présenter ? quelle forme de trace écrite en faire conserver ? Là encore, c'est en fonction de l'objectif qu'il se propose que, dans chaque cas, le professeur choisit la méthode, aucune n'étant imposée, ni tenue pour exclusive. Dans la diversité des démarches possibles, il convient donc d'utiliser celle qui paraît la mieux adaptée, avec le souci constant de la variété et de l'efficacité.

Cet esprit de liberté s'accorde particulièrement avec l'emploi des méthodes actives. Il s'agit en effet de favoriser l'activité propre des élèves, individuellement ou en groupes. Les enquêtes, la constitution de dossiers, le travail sur documents, l'utilisation des mass-media doivent alterner avec les interventions directes du professeur, animateur et coordonnateur. Cette pédagogie suppose donc une utilisation systématique du document, texte, carte, document graphique, document audiovisuel. Il faut cependant ne pas oublier que les moyens techniques n'ont pas de vertu par eux-mêmes et que, pour être efficaces, les documents exploités doivent être limités en nombre et intégrés dans un projet pédagogique cohérent. La nécessité de s'adapter au niveau inégal des élèves conduit naturellement le professeur à pratiquer une pédagogie différenciée. Horaires, programmes et documents sont les mêmes pour tous ; les exigences, elles, ne peuvent l'être. On adaptera les moyens d'enseignement et les formes de communication à la diversité des niveaux de langage. En tout état de cause, il importe que le professeur use d'une langue correcte, claire et simple, évite le « jargon » des spécialistes, manifeste constamment le souci du concret, du détail suggestif, de l'exemple démonstratif. Une donnée numérique n'est valable que si l'on fournit des éléments de comparaison pour l'exploiter.

Parmi les « auxiliaires » dont dispose le professeur, le manuel occupe une place importante ; il est utilisé, essentiellement, pour ses documents,

ses croquis, ses cartes ; mais il ne saurait donner de directives pédagogiques, ni apparaître comme un modèle impératif d'application du programme.

Quelle que soit la méthode employée, tout travail doit laisser une trace écrite dans le cahier de l'élève. Cette trace peut prendre des formes diverses (croquis, carte, plan, citations, prise de notes si c'est possible à partir de la Troisième). Il convient d'éviter le résumé dicté systématiquement qui laisse l'élève trop passif. Il est utile de faire tenir par l'élève un carnet répertoire de définitions qui, commencé en Sixième, sera conservé et complété les années suivantes. Dans une pédagogie par objectifs, l'évaluation des résultats est indispensable. Ecrite ou orale, elle peut prendre les formes les plus diverses, y compris le contrôle à partir de documents. L'interrogation orale ne doit pas rester individuelle et confidentielle ; elle ne doit pas se limiter au seul aspect de contrôle ; elle est aussi un excellent moyen d'engager le travail du jour.

La pratique de notre enseignement exige d'autant plus de rigueur intellectuelle qu'elle peut comporter des dangers dont il faut prendre conscience : anachronismes, généralisations hâtives, affirmations *a priori*, pseudo-déterminisme historique (causalités trop systématiques, emploi trop fréquent du futur) ou géographique (relations trop rigides entre le milieu naturel et les activités humaines).

Quelle que soit la qualité des méthodes pédagogiques employées, elles seront d'autant plus efficaces que les professeurs chercheront à travailler en équipe. Mais rien ne sera acquis si le professeur ne sait, dans la présentation de son enseignement, dans les relations avec ses élèves, apporter chaleur humaine, compréhension et sympathie.

*

**

COMMENTAIRE DU PROGRAMME

CLASSE DE SIXIÈME

L'étude du **milieu local** placée au début du programme ne doit pas être comprise comme un inventaire systématique des aspects du cadre dans lequel vivent les élèves, ni comme une reprise des études pratiquées à l'école primaire. Les objectifs visés sont, ici, de trois ordres :

1° Permettre au professeur de connaître ses élèves, de déterminer les savoirs, les savoir-faire déjà acquis, de combler les principales lacunes et de procéder à une certaine homogénéisation de la classe ;

2° Permettre aux élèves d'assimiler, à partir de l'expérience fournie par le « milieu vécu », un vocabulaire, des notions et des savoir-faire variés. On ne négligera pas les observations continues, climatiques par exemple ;

3° Favoriser, à partir du milieu local, l'accès à la notion de milieu géographique.

La révision et la mise à jour des données de base énumérées dans le programme pourraient s'étendre, selon le niveau des élèves, sur deux ou trois semaines.

Les séances ultérieures, réparties dans l'année, permettront une première sensibilisation à la vie civique, économique et sociale. La prise de contact avec les institutions locales (mairie, conseil municipal, services municipaux, administrations publiques) se fera de la manière la plus concrète possible. Ainsi seront présentés le mécanisme des élections municipales, le budget communal. Dans le même esprit, on s'efforcera de faire identifier les principaux agents économiques et ce travail sera l'occasion de donner un premier exemple de circuit économique. Il est enfin souhaitable que cette initiation fournisse aux élèves des informations pratiques susceptibles de les aider dans la conduite de leurs activités courantes. L'éducation du jeune consommateur et de l'utilisateur des services publics trouve ici sa place.

Les connaissances acquises dans l'étude du milieu de vie des élèves seront utilisées en permanence au cours des études géographiques ultérieures. Elles contribueront notamment à leur fournir une échelle de référence pour la compréhension des données sur lesquelles s'appuie la connaissance des milieux lointains (températures, densité de population, revenu par habitant, rendement...).

C'est donc le milieu local tempéré qui servira constamment d'élément de référence. Le milieu local tropical jouera ce rôle pour les élèves de la plupart des D. O. M. et T. O. M.

Cette étude du milieu local doit ainsi faciliter celle des **milieux géographiques**. Celle-ci ne doit pas se ramener à un survol, dans un horaire limité, des divers aspects d'un continent. Ce sont en effet les caractéristiques principales d'un milieu qui doivent apparaître, de manière que l'élève puisse appréhender les contraintes naturelles et les activités des hommes dans un ensemble relativement vaste. Ainsi, pour présenter le milieu désertique, on partira d'un exemple régional (Sahara, désert australien...) pour situer ensuite l'ensemble de la zone désertique à la surface du globe. Dans la liaison à établir entre les phénomènes naturels et les activités humaines, on insistera sur les capacités d'adaptation et d'évolution des sociétés humaines.

Les méthodes pédagogiques qui permettent de conduire ces études plus particulièrement géographiques seront essentiellement actives : il s'agit en effet de privilégier l'observation, la réflexion, la comparaison et de favoriser un comportement aussi autonome que possible de l'élève. Le travail, en classe entière, individuel, par petits groupes, sera organisé à partir de documents de tous ordres ; on exploitera en particulier les facilités offertes par les moyens audiovisuels. Les observations effectuées hors

de la classe prolongeront la démarche pédagogique de l'éveil pratiqué dans l'enseignement primaire.

*
**

Les questions historiques sont essentiellement centrées sur l'étude des civilisations anciennes du milieu méditerranéen.

Les élèves issus de l'école élémentaire ont reçu, dans le cadre des disciplines d'éveil, une certaine initiation méthodologique et ont eu un premier contact avec l'histoire. Mais leurs connaissances sont fragmentaires. C'est dans le cycle d'observation qu'ils peuvent être initiés, par diverses approches, au sens de la continuité historique.

L'étude de la préhistoire et des civilisations de l'Antiquité doit permettre une certaine familiarisation avec la richesse et la complexité d'une très longue période. Afin de privilégier un savoir qualitatif, il faut : insister sur un ensemble limité mais organisé de connaissances précises et opératoires qui rendent possibles des transferts d'une période à une autre.

En fonction de cette orientation, l'accent est mis sur des sujets d'étude considérés comme essentiels pour la compréhension du monde antique et la naissance de nos sociétés occidentales. Il ne s'agit pas de tomber dans un encyclopédisme superficiel mais de rechercher quelques fils directeurs qui permettent, à partir de documents bien choisis, de rendre concrètes des situations très éloignées de la vie quotidienne d'un enfant de 11-12 ans.

Pour le tableau de civilisation concernant l'Empire romain au II^e siècle, on utilisera dans toute la mesure du possible les ressources locales et régionales (sites, champs de fouilles, musées).

Le choix de sujets privilégiés, la recherche de l'essentiel ne doivent pas conduire à la mise en place de notions isolées. L'écueil serait en effet d'aboutir à une vision fragmentaire de l'histoire. On s'assurera contre ce risque en faisant construire par les enfants une bande chronologique sur laquelle seront localisées soigneusement les périodes étudiées (à cette occasion, quelques dates clés seront inscrites et mémorisées).

Il faut, par ailleurs, bien faire prendre conscience aux enfants des simultanéités, des antériorités, des postériorités. C'est en utilisant la bande chronologique et par des comparaisons entre les périodes qu'on atteindra cet objectif.

Pour marquer la continuité entre les périodes étudiées, qui seules apparaissent sur la bande chronologique, il conviendra d'indiquer quelques repères.

Le sens de la continuité historique, la capacité de structurer le temps sont également développés grâce au choix d'un thème diachronique, **d'une étude en très longue durée** montrant l'évolution d'une activité, d'une technique, des origines à nos jours. Un thème de ce genre permet en outre

d'accéder à l'époque contemporaine et par conséquent d'établir la relation entre des faits historiques passés et des situations actuelles. L'accent est ainsi mis sur les permanences et les transformations caractéristiques de l'évolution historique.

La présentation d'un thème tel que l'évolution de l'agriculture de la préhistoire à nos jours, qui se rapporte à la principale activité des hommes de l'Antiquité, autorise par ailleurs de nombreux recoupements avec les questions historiques et géographiques retenues dans le programme.

CLASSE DE CINQUIÈME

En ce qui concerne la classe de Cinquième, les considérations exposées précédemment sur les méthodes pédagogiques et l'attitude qu'il convient d'adopter pour l'étude des questions géographiques, historiques, économiques et sociales demeurent valables. Cependant, l'originalité de certains sujets appelle quelques commentaires supplémentaires.

Le programme de Cinquième se propose d'élargir l'horizon des élèves au monde entier. Dans ces conditions, l'acquisition d'une bonne connaissance du globe terrestre, des localisations en particulier, revêt une grande importance. Elle se fera tout au long de l'année par un recours systématique au globe ou au planisphère.

Il conviendra de réserver quelques heures à la mise en place de connaissances simples mais sûres : configuration des continents et des océans, planisphère climatique (utilisation des acquis de Sixième), répartition des hommes à la surface de la terre, carte politique permettant aux élèves de situer les principaux états dans leurs limites actuelles.

L'examen des conditions de la navigation maritime sera l'occasion d'introduire quelques notions d'océanographie. Les sujets géographiques permettront de préciser des notions de climatologie en relation avec la vie des hommes (conditions offertes pour l'agriculture, difficultés pour la circulation). La formation civique des élèves, amorcée en Sixième par l'étude des aspects administratifs et politiques de la commune, sera poursuivie en Cinquième dans le cadre du département.

*
**

Les grandes questions caractéristiques du monde contemporain extra-européen seront traitées au travers de quatre sujets d'étude qui doivent assurer l'acquisition de notions d'ordre géographique, économique et social et permettre la localisation sur le globe terrestre d'importants phénomènes humains et économiques.

En fin de Cinquième, deux résultats doivent être atteints : d'une part, des localisations et des connaissances descriptives de type spatial ; d'autre part, des notions sur les activités des hommes dans les secteurs primaire, secondaire et tertiaire.

Plusieurs combinaisons peuvent être constituées à partir des sujets proposés dans les quatre rubriques, à condition qu'elles respectent la diversité des activités et des problèmes.

L'étude en longue durée proposée, centrée sur les transports et les échanges, permet la structuration du temps et l'émergence du passé dans le présent. Elle permet également d'établir un lien original entre les diverses parties du programme.

Les questions d'histoire retenues prolongent et précisent la prise de conscience de l'évolution historique amorcée en Sixième. A côté de l'étude de la civilisation occidentale du XI^e au XIII^e siècle, on accordera la place qu'elles méritent aux autres civilisations. Il est particulièrement recommandé d'utiliser la riche iconographie disponible qui les concerne. En étudiant les aspects économiques de l'Occident médiéval, on cherchera à faire saisir la notion de régime économique.

*
**

ÉDUCATION CIVIQUE

NOTE COMPLÉMENTAIRE

L'éducation civique répond à des besoins ressentis profondément par les élèves, les professeurs, les parents et la communauté nationale tout entière : besoins que l'ouverture plus grande des établissements scolaires sur le monde extérieur, que la pénétration des mass-media dans l'opinion publique, que l'âge de la majorité avancé à 18 ans rendent plus impérieux que jamais.

En fait, l'analyse des programmes révèle que, dans la globalité spécifique des sciences humaines, le souci de l'éducation civique demeure partout présent et, peut-on même ajouter, sa finalité s'étend désormais à l'ensemble comme en témoignent les buts assignés à l'enseignement dans le premier cycle :

« ... favoriser la compréhension des autres dans le respect des différences. »

« apprendre aux élèves à se situer dans un monde en évolution, à mieux comprendre les problèmes qui s'y posent, et par là même, à exercer les droits et à respecter les devoirs de l'homme et du citoyen avec une conscience plus éclairée ... ».

« Cet enseignement apporte une contribution irremplaçable à la formation de tout citoyen, de tout homme ».

La complexité du monde moderne due, notamment, à l'évolution rapide des sciences et des techniques, au rôle croissant de l'état, à l'éloignement

des centres de décision, fait peser sur la liberté du citoyen une menace en même temps qu'elle accroît les délégations de pouvoir.

La naissance de nouveaux états, les problèmes posés par le développement donnent une dimension planétaire au champ d'investigations de chacun, dimension renforcée par l'intrusion des mass-media et la prise de conscience de l'interdépendance des systèmes, des mécanismes, des phénomènes.

Tout concourt à rendre l'éducation civique plus nécessaire et toujours actuels les objectifs que lui assignaient les instructions antérieures : « favoriser la compréhension du monde contemporain et donner aux élèves le désir et la capacité de participer de façon active à la vie de la communauté politique, économique et sociale à l'échelon de la cité, de la région, de la nation et aussi du monde ».

L'éducation civique aurait-elle ses domaines propres, ses démarches propres ?

Sans doute, dans son approche globalisante, emprunte-t-elle beaucoup de ses éléments de référence, d'analyse, de réflexion à des disciplines spécifiques : l'histoire, la géographie en tout premier lieu, qui sont sa sève naturelle, mais aussi les sciences politiques, économiques, la morale et la sociologie ... Elle est donc en elle-même multidisciplinaire dans sa volonté d'expliquer et de comprendre le monde contemporain.

Elle a cependant, par suite de ses finalités, une spécificité : préparer le citoyen de demain aux droits et aux devoirs qui seront les siens en l'initiant aux mécanismes institutionnels, politiques, économiques et sociaux de la communauté petite ou grande dont il fait et fera partie. Il y a là une somme de connaissances indispensables à acquérir au cours d'un apprentissage spécifique et méthodique.

Elle possède aussi une démarche propre bien que celle-ci soit plus difficile à définir que celle des autres disciplines.

L'éducation civique part du présent, de l'actuel et revient au présent, ayant, dans l'intervalle, puisé à diverses sources.

Il n'est pas sûr que l'on « fasse » de l'éducation civique comme Monsieur Jourdain faisait de la prose.

Ainsi, étudier en histoire la déclaration des droits de l'homme et du citoyen en 1789, rechercher comment cette déclaration fut reçue à l'époque en France et dans le monde est une démarche historique ; mais, en revanche, si on étudie comment les Français de 1777 reçoivent la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, enseigner l'économie n'est pas en soi « faire » de l'éducation civique. Ce serait attribuer à l'économie des vertus qu'elle n'a pas, mais si un mécanisme économique conduit à éclairer telle situation présente, à répondre à une interrogation formulée, la démarche s'infléchit dans le sens précité.

C'est peut-être au plan de la pratique pédagogique que peut le mieux s'affirmer l'originalité de l'éducation civique.

Il va s'agir de faire acquérir, en premier lieu, et le plus concrètement possible le sens de l'appartenance à une communauté, à travers les actes de la vie quotidienne. L'organisation d'une vie collective sera d'abord perçue à partir de l'exemple de la vie scolaire, puis du monde extérieur environnant.

Des visites, des enquêtes contribueront à cette sensibilisation.

L'étude en elle-même des institutions et de leur fonctionnement suivra. Elle nécessitera, pour être vivante, la recherche commune des matériaux, des documents, le large recours aux mass-media.

Toute une pédagogie essentiellement active devra contribuer, au-delà de la stricte connaissance, à la compréhension des problèmes qui peuvent se poser.

Mais l'éducation civique, c'est aussi une pédagogie du comportement ; c'est-à-dire, un apprentissage précoce de la vie en société. Ceci ne peut seulement s'enseigner, il faut le pratiquer.

D'où la nécessité d'initiatives prises en commun, de responsabilités assumées, de projets menés ensemble où le professeur cesse d'être le détenteur unique du savoir pour devenir un animateur, un médiateur, dans une classe qui s'organise démocratiquement.

C'est dire que la pratique pédagogique à la fois différenciée, multiple, renouvelée, diverse, toujours active est une contribution essentielle à la formation de l'esprit civique.

Prenant appui sur les nouveaux programmes de Sixième, le professeur pourra consacrer de nombreuses heures à l'étude du milieu environnant ; la commune, sous ses divers aspects.

Pratiquant l'enquête, préparant des visites ... par exemple : au cadastre, au service des eaux, au service de santé... établissant des dossiers documentaires voire des expositions, s'initiant par l'étude du marché local, du magasin à grande surface, à la connaissance d'un circuit économique, l'élève, dont l'initiative créatrice aura été stimulée, apprendra à connaître le monde dans lequel il évolue.

Tandis que l'étude d'autres milieux que le sien l'amènera à une prise de conscience de la diversité des mondes, du droit à la différence et de la nécessaire solidarité qui doit unir les peuples de la terre.

Des travaux pratiques sur la sécurité routière auront lieu, qui, concrètement, témoigneront du souci de la sauvegarde des vies humaines et du respect dû à autrui.

Enfin, des heures pourront être consacrées durant l'année à l'étude de questions d'actualité, étude nécessairement simple et concrète pouvant contribuer à un classement des multiples informations fournies par les mass-media.

Il en sera de même en Cinquième et en Quatrième où l'étude du département puis de la région permettront d'élargir le champ d'investigations dans une démarche analogue à celle de l'année précédente mais où interviendront davantage des éléments connexes de la vie sociale et culturelle.

L'étude en géographie de questions telles que le sous-développement, la faim dans le monde, les problèmes de l'urbanisation sera l'occasion de débats à partir de dossiers d'information sans cesse enrichis et actualisés.

En Troisième, l'analyse des institutions politiques et de leur fonctionnement sera systématisée pour les différents pays étudiés et, en premier lieu, la France. Perçues dans leur contexte géopolitique et leurs fondements historiques, étrangères aux préjugés sociaux et à des idéologies préconçues, étendues aux domaines économiques et culturels, de telles études seront riches de réflexions pour la formation du futur citoyen.

Des études de presse, apprenant à trier des informations, pourront déjà être entreprises, dans le cycle des collèges, sous des formes diverses, aboutissant notamment à la constitution de dossiers documentaires. Des visites d'entreprises de presse auront lieu. Un journal de classe ou d'établissement pourra naître.

Tous ces travaux requièrent une documentation importante et pluridisciplinaire. Chacun sera sollicité pour y apporter sa contribution. La collaboration du centre de documentation et d'information de l'établissement s'avérera nécessaire et précieuse.

Ainsi l'éducation civique aura-t-elle atteint son but si elle contribue à former un citoyen informé parce que sachant s'informer, mieux averti des réalités du monde contemporain et capable d'opérer des choix raisonnés.

En apprenant à concilier le respect des droits de la personne humaine et la nécessité de la vie en société, l'éducation civique est enseignement de la liberté.

CLASSES DE QUATRIÈME ET TROISIÈME

RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

Les élèves du cycle d'orientation traversent une phase délicate de l'adolescence. Il convient de s'appliquer à comprendre leurs difficultés, et à chercher, en particulier, les meilleurs moyens de les intéresser, à leur proposer des activités personnelles — individuelles ou en groupe — qui leur permettent de s'exprimer.

Cependant, les conseils donnés à propos du cycle d'orientation conservent, à ce niveau, toute leur valeur. Les méthodes actives seront largement utilisées. On s'efforcera aussi d'assurer la liaison de l'enseignement de l'histoire et de la géographie avec celui d'autres disciplines, avec les lettres, les langues vivantes, les sciences naturelles, les disciplines artistiques et — à l'occasion — avec les mathématiques ou les sciences physiques.

COMMENTAIRE DU PROGRAMME

CLASSE DE QUATRIÈME

Le programme de la classe de Quatrième est consacré, pour l'essentiel, à l'étude de l'Europe. Cette étude associe étroitement trois composantes : la présentation de certains aspects géographiques, les grandes lignes de l'évolution historique du XVI^e siècle à la fin du XIX^e, une initiation aux réalités économiques, sociales, politiques.

1. Les aspects géographiques

La présentation de l'espace européen prolonge l'étude du milieu tempéré menée en Sixième. Elle doit permettre la mise en place, sur la carte, des grands ensembles physiques et la définition de leurs principaux caractères. Elle doit aussi, par la place importante accordée aux exemples pris en France, dégager une vue d'ensemble des traits originaux de la géographie physique de notre pays, replacé dans son cadre européen.

On ne retient, de la géographie humaine de l'Europe, que quelques éléments généraux (peuplement, carte politique) et quatre exemples régionaux. Ceux-ci seront choisis, à l'intérieur de grandes rubriques elles-mêmes diverses, de manière à représenter chacun une partie différente du continent (à l'exception de l'U. R. S. S., qui sera étudiée en Troisième).

Aussi bien dans les quatre études retenues qu'à propos de celle de la région où se trouve l'établissement, on ne manquera pas d'insister sur le problème que posent l'environnement et la conservation du patrimoine naturel.

L'étude de la région où se trouve l'établissement sera aussi l'occasion d'initier les élèves aux problèmes d'aménagement du territoire. En particulier, on approfondira l'étude du cadre de vie en partant de leurs préoccupations et en les incitant, à travers divers exercices pratiques, à formuler des propositions d'aménagement sur le plan rural ou sur le plan urbain.

2. Les grandes lignes de l'évolution historique

L'étude historique, comme dans les classes précédentes, évitera l'encyclopédisme.

L'étude de la vie dans les villes et surtout dans les campagnes, sous l'Ancien régime, permettra de montrer la permanence relative des conditions de la vie matérielle pour le plus grand nombre. Celle de la Renaissance, de la Réforme, du baroque et du classicisme conduira à dégager l'importance de certaines transformations (concernant la religion, les mentalités, les cadres de vie ...) inégalement sensibles selon les classes sociales. A propos de la réforme protestante et de la réforme catholique, on se gardera de tout développement doctrinal.

En étudiant la Révolution française et l'Empire, on insistera sur les changements et les bilans sans procéder à un exposé détaillé des faits de cette période.

Les acquis obtenus à partir de l'étude des thèmes diachroniques choisis en Sixième et en Cinquième seront, naturellement, utilisés.

3. L'initiation économique, sociale et politique

Elle ne constitue pas une partie distincte du programme, mais s'intègre naturellement à l'étude du milieu régional comme à celle de diverses questions d'histoire et de géographie.

Le développement de la curiosité et des capacités des élèves permet, à ce stade, d'assigner à cette initiation d'autres objectifs que ceux d'une simple description et de la conduire jusqu'à l'analyse, encore élémentaire, bien entendu, de mécanismes et de relations entre différents phénomènes.

L'étude de l'Ancien Régime fournit l'occasion de reprendre la notion de régime économique introduite en Cinquième et de la compléter, en dégageant les caractères essentiels de ce que fut une économie de subsistance, avec ses crises, avec aussi son secteur artisanal et marchand.

Elle permet de contrer les caractères du mercantilisme, ceux du capitalisme commercial et de donner une idée d'une structure sociale où peuvent se reconnaître à la fois des ordres et des classes.

En dressant le bilan de la période révolutionnaire et napoléonienne, on montrera l'importance que revêt l'affirmation, en lois et en codes, de l'individualisme libéral.

En expliquant la naissance et les premiers développements de l'économie moderne au XIX^e siècle, les transformations sociales qui les accompagnent, on ne manquera pas d'insister sur l'étroite imbrication des faits que l'on retiendra pour illustrer cette évolution. On se gardera de réduire celle-ci à l'exploitation des progrès scientifiques et techniques ; ceux-ci ne peuvent se comprendre que replacés dans l'histoire générale de la période. En étudiant les transformations de la société du XIX^e siècle on ne négligera pas de montrer le rôle grandissant de la presse et de retracer son évolution en relation avec le développement de l'instruction et les progrès des techniques.

Les leçons et les exercices portant sur la région où se situe l'établissement permettront de poursuivre, à une autre échelle, l'étude des agents économiques abordée en Sixième, de la reprendre et de l'approfondir en termes de circuit.

CLASSE DE TROISIÈME

Aux intentions exprimées par le programme, il est utile d'apporter quelques précisions ou compléments.

Première partie

Le tableau du monde en 1914 sera l'occasion de contrôler et de consolider les acquisitions de l'année précédente, en particulier pour le vocabulaire politique et économique ; il permettra aussi de montrer comment se présente, à cette date, la domination de l'Europe sur le reste du monde (migrations, colonisation, impérialisme) et les réactions que cette domination a déjà suscitées (Japon, Chine).

En traitant l'histoire du XX^e siècle on évitera de s'attarder au détail des faits et de s'engager dans des explications trop abstraites. On retiendra les moments importants, on mettra l'accent sur les caractères essentiels des régimes politiques. On décrira de façon simple et concrète les structures et les mécanismes économiques et sociaux. On veillera à l'acquisition et à l'assimilation d'un vocabulaire de base.

En étudiant la crise de 1929, on introduira la notion de cycle économique au moyen, notamment, de schémas simples. Par un bref retour en arrière, on pourra situer les cycles et les crises qui jalonnent l'histoire économique du XIX^e et du début du XX^e siècle.

Dans l'étude des deux conflits mondiaux on n'oubliera pas de dépeindre la vie des combattants et celle des civils ; on insistera sur les bilans. Pour la Seconde Guerre mondiale, on donnera une place importante aux mouvements de résistance.

L'étude de la civilisation d'aujourd'hui permettra de montrer l'accélération du progrès scientifique, la rapidité croissance des applications techniques, la transformation du cadre de vie, des mentalités, des sensibilités. On liera à cette étude la présentation des grands courants de la pensée et de l'art contemporains. On soulignera le rôle des mass-média dans le développement d'une culture et d'une information de masse.

Deuxième partie

La géographie physique de la France a été étudiée en Quatrième. Le programme de Troisième, en ce qui concerne la France, porte essentiellement sur les institutions politiques, administratives, sociales, sur les caractères généraux de l'économie française, sur les grands secteurs de l'activité économique, sur les grands problèmes démographiques, économiques, sociaux, politiques d'aujourd'hui, sur le rôle joué par les grands moyens d'information et particulièrement la presse. L'étude des D. O. M. et des T. O. M., et celle de la place occupée, dans tous les domaines, par la France dans le monde, ne doit pas être négligée.

La C. E. E. a été présentée en Quatrième, en tant qu'institution. Dans l'étude qui lui est consacrée en Troisième, on accordera une attention particulière aux relations entre l'économie française et la politique communautaire.

L'étude des Etats-Unis et de l'U. R. S. S. a pour but principal de présenter et de comparer deux régimes économiques et sociaux, de montrer aussi le poids de ces deux puissances dans l'économie et le monde actuel.

Il ne convient pas de s'engager ici dans une description régionale systématique.

*
**

NOTE ANNEXE

En référence aux expériences antérieures d'initiation économique et sociale au monde moderne, il conviendra de prévoir en dehors du contingent horaire attribué à l'histoire-géographie pour la classe de Troisième, quelques demi-journées banalisées (six à huit pour l'année scolaire), consacrées à des travaux pratiques où les élèves, groupés en équipe, se prépareront, sur des bases concrètes, à répondre aux diverses obligations de la vie courante et à celles qu'ils rencontreront lorsque, atteignant l'âge adulte, ils auront à assumer des responsabilités familiales, professionnelles, civiques.

Ces séances seront conduites dans un esprit d'interdisciplinarité sous la responsabilité pédagogique d'un des professeurs participants.

**COMMENTAIRES
SUR LES PROGRAMMES
ET INSTRUCTIONS
DES CLASSES DE SIXIEME
ET CINQUIEME**

Mars 1979

(Non publié au *B. O.*)

L'Inspection générale est parfaitement consciente des problèmes que posent aux enseignants les programmes nouveaux. Elle se propose d'informer, conseiller, faire réfléchir en attirant l'attention, grâce à l'expérience de l'année 1977-1978, sur quelques points précis. Tous les tâtonnements sont admissibles en début d'application d'un programme mais les élèves ne sont pas des cobayes et les erreurs doivent être le plus rapidement possible surmontées. La mise au point qui va suivre constitue une première tentative de clarification qui se veut, sinon directive, du moins suffisamment explicite pour un meilleur choix pédagogique. Qu'il soit également rappelé que les manuels, quelles que soient leurs qualités, ne sont nullement des modèles à suivre aveuglément par les professeurs ; ces derniers ne doivent les utiliser que comme des auxiliaires, des sources de documents, de cartes et de croquis, certes indispensables, mais en aucun cas porteurs d'une quelconque vérité pédagogique ou représentatifs d'un itinéraire obligatoire.

Le programme de Sixième ne peut être dissocié de celui de Cinquième car les deux classes constituent le cycle d'observation durant lequel s'effectue le passage de l'enfance à l'adolescence et se réalise l'adaptation aux formes nouvelles d'enseignement, transition de l'élémentaire au secondaire, du maître unique aux maîtres spécialisés.

Ce caractère indissociable s'exprime en premier lieu par des objectifs communs, objectifs généraux et spécifiques dans le cadre de finalités particulières.

I. LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES

Il convient de rappeler d'abord que notre rôle consiste à former l'élève, non pas dans une perspective de futur spécialiste, mais pour en faire un citoyen conscient et responsable, capable d'agir dans la société où il vit.

Nous ne reviendrons pas sur la liste des objectifs généraux et spécifiques, qui sont détaillés ci-dessus. Ces objectifs doivent être perçus en permanence par les professeurs ; ils sont la justification essentielle du programme ; ils doivent inciter les enseignants à mettre en œuvre les

moyens et itinéraires pédagogiques (progression, suite des sujets d'étude, exercices...) les plus appropriés pour les atteindre.

Cela apparaît de manière tout à fait nette à propos de trois objectifs essentiels que l'on doit se fixer au niveau du *cycle d'observation* :

Prise de conscience du temps historique ;

Prise de conscience des caractères originaux et de l'évolution des principales civilisations de l'Antiquité et du Moyen Age ;

Structuration de la notion d'espace.

A) PRISE DE CONSCIENCE DU TEMPS HISTORIQUE : LES ITINÉRAIRES PÉDAGOGIQUES QUI Y SONT LIÉS

On constate que l'enfant de moins de onze-douze ans acquiert très difficilement la notion de temps et maîtrise mal ses éléments constitutifs, la compréhension du temps historique semble présenter des difficultés particulières. Elle ne procède pas simplement de la maîtrise du temps psychologique ou du temps physique. Il ne suffit pas de commencer à sensibiliser l'enfant aux notions de durée absolue et relative, de succession, d'antériorité, concomitance et postériorité, pour qu'il puisse concevoir le déroulement du passé. L'histoire renvoie à la perception de durées diverses, de l'existence de temps très longs et de temps courts, toutes notions que l'enfant ne peut assimiler par la pensée abstraite et la réflexion. Il s'agit donc en Sixième et Cinquième de favoriser chez les élèves une construction concrète de la trame temporelle ; cela explique l'introduction, dans le programme de chacune des deux classes, d'un sujet d'histoire diachronique des origines à nos jours qui doit permettre aux enfants de prendre une conscience progressive de la durée : en Sixième, perception des évolutions lentes de l'agriculture, en Cinquième, perception d'évolutions plus rapides pour les transports et les échanges. Dans les deux cas, le thème diachronique présente l'avantage de déboucher sur le contemporain et par conséquent, d'attirer l'attention sur l'émergence de l'histoire dans le présent, ce qui constitue une des finalités essentielles de notre enseignement.

Ces considérations conditionnent la mise en place du thème diachronique dans l'organisation annuelle des enseignements de Sixième et Cinquième. Pour atteindre cet objectif, il est souhaitable que le thème soit étudié sur documents et sans coupures, de manière continue.

B) LE DEUXIÈME OBJECTIF EST DE SITUER LES GRANDES CIVILISATIONS DE L'ANTIQUITÉ ET DU MOYEN AGE

Il s'agit, comme le programme l'indique clairement, de s'en tenir à des tableaux de civilisation, d'aller à la découverte de civilisations du passé dont les vestiges et l'influence subsistent fortement au sein des civilisations actuelles.

Le problème est posé de savoir comment étudier une civilisation ; la priorité sera donnée à un temps fort de chaque civilisation, que ce soit une période de stabilité ou de crise. Dans ce cadre, l'accent pourra être mis :

Sur la situation dans l'espace et dans le temps, sur les façons de vivre, en essayant de dépasser la stricte évocation de la vie quotidienne, on abordera, selon le niveau de la classe, certains aspects de l'organisation économique, politique et sociale ;

Sur les modes de pensée et la religion (cette approche appelant une certaine modestie) ;

Sur l'art enfin : il peut être considéré comme l'expression de la vie courante des croyances et des mentalités sans que, pour autant, soient négligés l'éveil de la sensibilité de l'enfant et son éducation esthétique.

La frise chronologique permettra de relier entre eux les principaux tableaux de civilisation étudiés.

C) LA STRUCTURATION DE L'ESPACE

Parmi les finalités attribuées à l'enseignement des sciences humaines dans le premier cycle, les instructions officielles précisent « d'amener les élèves à structurer l'espace ». Cet objectif est primordial, l'espace étant une représentation nécessaire comme l'un des fondements de l'étude de notre domaine disciplinaire. Les élèves doivent, en effet, se montrer capables de situer les objets les uns par rapport aux autres, d'apprécier les relations qu'ils entretiennent entre eux et la façon dont ils se situent par rapport à nous.

La géographie ne vise pas seule cet objectif : l'histoire, les mathématiques, l'éducation esthétique... sont également concernées : *le travail en équipe* recommandé par les textes officiels trouve donc ici un point d'appui. La part du professeur de sciences humaines consiste à élargir et à renforcer le caractère opératoire des acquis de l'école élémentaire et les apports propres aux autres disciplines, en les appliquant à la structuration de cet espace « concret et banal » que constitue l'espace géographique.

On peut assigner à l'étude de l'espace géographique deux buts principaux : rendre l'élève capable d'identifier les trames de l'espace : trames de repérage (système de coordonnées...) et trames liées à des fonctions (réseaux, trajet des flux...) : rendre l'élève capable de différencier les parties de l'espace à partir de la superposition des trames.

Les programmes du *cycle d'orientation* conviennent bien à ces objectifs car ils portent à la fois sur les pays dont les degrés d'aménagement sont très variés et sur une période historique où fut conçue, pour l'essentiel, la notion contemporaine de l'espace. *Le cycle d'observation*, pour sa part, vise davantage à la constitution de la trame de repérage ; il doit permettre un élargissement de la notion d'espace : par le passage en

Sixième du milieu local à divers milieux géographiques, cet élargissement se consolidant en Cinquième non seulement par la vision d'autres espaces (sujets d'étude à dimension continentale et mondiale) mais aussi par la dimension historique planétaire (thème diachronique sur les transports et échanges, tableaux de civilisation extra européens).

D) L'ORIENTATION PÉDAGOGIQUE EN FONCTION DU CARACTÈRE HÉTÉROGÈNE DES AUDITOIRES SCOLAIRES

Les professeurs de Sixième se trouvent dans la nécessité de dispenser un enseignement qui risque d'être perçu de manière très inégale selon le niveau de langage, de capacité d'utilisation de l'outil mathématique, d'aptitude à la conceptualisation et de savoir et savoir-faire dans notre domaine disciplinaire qui sont propres à chaque élève.

Comment s'adapter à ces conditions nouvelles ?

Les nouveaux programmes, en fonction de la liberté de cheminement qu'ils impliquent, permettent beaucoup d'adaptations : rôle et place de l'étude du milieu local pour mieux assurer les transitions avec l'enseignement élémentaire, supports concrets toujours présents qui facilitent des comparaisons, mettent en évidence les similitudes et les différences... C'est surtout la démarche pédagogique qui doit permettre une *action différenciée*. L'accent étant mis sur la méthode inductive, sur la découverte à partir de documents, c'est le choix du document lui-même qui va permettre ou non de toucher une fraction plus ou moins importante de l'effectif scolaire. Si les documents choisis sont pertinents, parlants, adaptés à la grande majorité des enfants, si les supports audiovisuels sont significatifs, ils doivent progressivement trouver une résonance dans l'esprit d'élèves par ailleurs très handicapés sur le plan de la compréhension de la langue parlée et écrite. Si aucune formule miracle n'existe, qui permette de pallier immédiatement toutes les insuffisances, il apparaît, en tout cas, qu'un cours de type magistral n'a aucune chance d'être efficace en face d'une classe très hétérogène.

Les démarches pédagogiques qui privilégient le travail autonome, individuel ou surtout en groupe, donnent la possibilité aux élèves d'établir un itinéraire personnel adapté à leurs capacités ; certains pourront aller plus loin et plus vite dans l'étude d'une question, d'autres se borneront à une approche moins fouillée. Il appartiendra aux professeurs d'intervenir de manière plus systématique auprès des élèves ou groupes en difficulté pour faciliter leur progression. Dans le cas d'un travail conduit avec des groupes bien constitués, les solidarités qui se font jour entre élèves peuvent être également profitables pour l'entraînement des moins doués. Beaucoup de collègues hésitent à s'engager dans cette voie par crainte d'une trop grande perte de temps. Après une certaine familiarité prise avec ce type de démarche, il n'est pas évident que les retards soient importants. Les professeurs qui pratiquent cette méthode depuis longtemps n'enregistrent pas de retard significatif.

Il convient par ailleurs de rappeler que l'essentiel est d'atteindre les *objectifs fixés* ; ceux-ci peuvent l'être par des *itinéraires plus ou moins ambitieux*, l'essentiel étant de ménager une progression assez sûre.

Enfin, l'accent sera toujours mis avec profit sur le travail en équipe des enseignants. Les insuffisances constatées supposent un « traitement » interdisciplinaire. C'est ainsi que le professeur d'histoire-géographie utilise de nombreux « supports » mathématiques : conversions, proportions, établissement de diagrammes... Les notions relatives à l'espace et au temps font nécessairement appel à l'outil mathématique. Dans ces conditions une collaboration étroite avec le professeur de mathématiques permettra une exploitation commune des deux domaines disciplinaires ; cette action conjuguée ne peut avoir que des résultats bénéfiques.

Ces considérations générales doivent être complétées par l'étude des problèmes particuliers posés par l'application des nouveaux programmes en classe de Sixième et Cinquième.

II. LES PROBLÈMES PARTICULIERS A LA CLASSE DE SIXIÈME

A) EN HISTOIRE

Pour le thème diachronique, comme pour les tableaux de civilisation, il convient évidemment d'éviter toute tentation encyclopédique : ainsi pour le thème de l'agriculture, l'objectif essentiel n'est pas de tout dire sur l'agriculture mais de faire, au niveau des élèves de Sixième, de cette activité majeure, un support satisfaisant à un « parcours » en longue durée. Il est, par exemple, parfaitement possible de faire comprendre les principaux aspects de la vie agricole au Moyen Age sans recourir à l'étude institutionnelle de la seigneurie et de la féodalité, sans être obligé de faire l'inventaire de tous les aspects de la civilisation de cette époque, qui apparaîtront d'ailleurs en classe de Cinquième.

Les parties du programme qui concernent l'histoire ancienne et les débuts du Moyen Age ont été souvent mal saisies et maladroitement traitées. Il en résulte un déséquilibre dans la répartition à travers l'année et une fin sacrifiée alors que les instructions rappellent que « la cohérence du programme fait (au professeur) une obligation de le traiter dans sa totalité ».

Deux problèmes peuvent être évoqués :

1. La nécessité d'opérer des choix judicieux, d'insister sur les aspects essentiels de chaque question du programme, essentiels soit par rapport aux autres aspects de la question, soit par rapport aux autres questions du programme.

Placées en tête, *la préhistoire, la civilisation de l'Égypte* ont bénéficié d'une « rente de situation » et de développements souvent excessifs.

En abordant les Hébreux, il n'est pas indispensable d'analyser systématiquement leur mode de vie, leurs institutions. Si cette question a été retenue, c'est bien entendu, à cause de l'originalité de la religion et de son importance en raison de l'influence qu'elle a exercée : la Bible, Abraham, Moïse, les prophètes, le monothéisme doivent être mis en valeur.

Le libellé « *Athènes au V^e siècle* » permet d'évoquer certains événements mais il serait abusif de les étudier tous systématiquement. Ainsi, au début du siècle, les guerres médiques peuvent permettre de trouver une certaine communauté avec les autres cités dans des circonstances très graves, elles montrent la capacité de résister à un vaste empire ; le rôle du citoyen soldat, les destructions en Attique, les succès athéniens conduisent tout naturellement à expliquer les grands travaux de l'Acropole. A la fin du siècle, la guerre du Péloponèse ne devrait être citée et située que pour faire saisir les limites d'Athènes, l'impossibilité de maintenir la prédominance, relative, d'une cité, les dissensions irrémédiables qui ont facilité la main-mise de la Macédoine (simple référence sur la frise), puis celle de Rome.

En s'attardant trop longuement sur les religions égyptiennes, grecque, romaine, on s'expose à sacrifier les débuts du christianisme dont la connaissance est essentielle pour la compréhension du monde actuel.

2. De nombreux professeurs ont été déconcertés par « l'isolement » chronologique des questions retenues. Comment assurer les liaisons sans reprendre les siècles intermédiaires ?

Ainsi a-t-on vu traiter de façon abusive et pourtant imprécise, les civilisations crétoises et mycéniennes, les conquêtes d'Alexandre, les institutions de Rome au III^e siècle avant J.-C., etc. Il est possible d'assurer les liaisons en utilisant la *frise chronologique* et en faisant appel à des *faits concrets*, à la fois simples et précis, *choisis* avec soin dans les parties retenues par le programme. Deux exemples peuvent être donnés :

a) Le saut de cinq cents ans entre Athènes et le monde romain :

Sur une carte du monde romain on peut faire constater le contraste territorial, tout en faisant remarquer qu'au début du V^e siècle Attique et Latium sont d'une taille comparable sans que pour autant Rome « pèse » du même poids qu'Athènes : on peut faire saisir que les institutions athéniennes ont, approximativement, leurs répliques romaines (comices, sans les détailler), Sénat, magistrats, (ces deux derniers termes survivant encore). Le coloriage de la carte, parallèlement à l'usage de la « frise » peut faire passer rapidement d'une époque à l'autre : V^e et IV^e siècle, échec de la prédominance d'une cité et mainmise sur l'Italie ; III^e et II^e, un monde hellénisé, de grands Etats à l'Est et mainmise de Rome sur la Méditerranée

occidentale, avec, aux II^e et I^{er} siècles, mainmise sur le Méditerranée orientale.

Ce raccord peut également exploiter l'influence grecque (athénienne entre autres), dès le V^e siècle en Italie et à Rome (commerce, art, religions) comme prélude à la présence de la civilisation grecque dans le monde romain (langue courante et officielle à l'Est, langue de culture à l'Ouest) avec les prolongements toujours actuels (une partie des vocabulaires politiques, scientifiques, religieux, littérature, art, etc.).

b) Pour lier le monde romain et la dislocation du monde antique :

On peut faire découvrir que, dès le II^e siècle, certaines fragilités sont évidentes : pressions extérieures déjà considérables (Danube, Orient) ; faiblesses internes : variété des populations ; contrastes sociaux, variété religieuse (en faisant appel au reste du programme, Isis, judaïsme). La persistance de l'héritage grec se trouvant dans la coupure Rome - Byzance.

B) GÉOGRAPHIE. INITIATION ÉCONOMIQUE ET CIVIQUE

Le passage du milieu local aux différents milieux géographiques ne s'est pas toujours opéré de manière très heureuse.

La première difficulté résulte d'une conception erronée du milieu local. L'étude de ce milieu a été conçue comme une transition nécessaire avec l'enseignement élémentaire et comme un support de référence pour l'étude de l'homme dans les milieux géographiques. Le professeur doit observer les élèves au cours des travaux actifs des premières semaines de Sixième et mieux adapter ainsi ses interventions.

La pratique pédagogique a trop souvent tourné le dos à cette orientation. L'étude du milieu local a été l'occasion de replacer toute une série de chapitres de géographie générale, sans relation apparente avec le milieu étudié. Il est parfaitement absurde de traiter en Touraine des reliefs côtiers, du volcanisme, du relief glaciaire. Ce qui n'est pas directement accessible à la perception de l'élève n'est pas du milieu local, et si la géographie générale a été, pour des raisons évidentes de non-conformité avec la capacité de conceptualisation des élèves, éliminée des programmes anciens de Sixième, il n'est pas question de la réintroduire par le biais de l'étude du milieu local.

Cette constatation étant faite, l'enquête sur le terrain n'a pas été suffisamment utilisée alors qu'elle correspond à des objectifs essentiels assignés au cycle d'observation : développer les savoir-faire, donner le sens de l'autonomie et de la responsabilité. Certes des difficultés matérielles peuvent apparaître ici ou là : mais de nombreux exemples d'enquêtes réunies montrent que la volonté d'aboutir ne se heurte à aucun obstacle insurmontable. En résumé, moins d'inflation concernant le milieu local, moins d'ambition mais on veillera à la consolidation ou à l'acquisition d'un vocabulaire minimum par le truchement de l'enquête et d'une observation concrète dans un environnement familier à l'élève.

L'objectif essentiel de la classe de Sixième est de dépasser le milieu local et de faire découvrir d'autres milieux, répartis à la surface du globe.

Cette extension de la notion de milieu géographique dans sa diversité a été trop souvent effectuée sans référence avec le milieu local. Les caractéristiques d'une zone inconnue de l'élève sont alors introduites d'une manière abstraite, même si cette présentation s'appuie sur des documents audiovisuels. La perception du milieu nouveau, dans toutes ses caractéristiques physiques et humaines doit se faire par le moyen de **comparaisons** qui seules permettront à l'élève de 11-12 ans de percevoir les différences et éventuellement les similitudes avec ce qu'il connaît (le concret vécu), c'est en multipliant ces comparaisons à partir d'exemples différents, pris dans un vaste secteur d'un milieu géographique donné, que l'on pourra amener l'élève à la notion de milieu puis de zone géographique. Il faut à cet âge, privilégier toujours la méthode inductive, l'esprit de découverte. Grâce aux comparaisons incessantes, l'élève parviendra à relativiser et à généraliser.

L'étude des milieux géographiques doit inclure, selon la lettre du programme, le milieu méditerranéen. Il convient à ce propos d'être prudent. Sur les rivages de la Méditerranée se distinguent au moins deux milieux différents, il est donc nécessaire de ne pas procéder à des généralisations hâtives. Comme support aux questions d'histoire de l'antiquité, le terme de *cadre méditerranéen* convient davantage et l'étude qui en résulte doit être relativement limitée. Les professeurs dont le milieu local s'insère dans ce cadre n'ont évidemment pas à le présenter à deux reprises ; ils doivent utiliser largement les données locales pour procéder aux explications nécessaires.

La notion de milieu géographique ne doit pas apparaître comme figée. Les relations entre les données physiques et les occupations humaines doivent être soulignées mais sans *déterminisme* excessif. Il ne s'agit pas de revenir aux genres de vie traditionnels, la construction de l'igloo ou la chasse au phoque sont un aspect largement dépassé des activités dans les régions polaires où les considérations stratégiques et la quête des matières premières conduisent à une transformation profonde des conditions de vie. On peut évidemment en dire autant du milieu désertique et de sa « mise en valeur ».

Il convient de rappeler que le milieu local sert également à une *initiation économique et civique intégrée* qui doit être basée sur l'enquête, l'observation directe, la constitution de dossiers. En ce qui concerne l'initiation économique, il faut rappeler que les termes utilisés : notion de marché, de circuit économique par exemple, doivent se situer à un niveau de compréhension adapté à la maturité des élèves ... Les concepts à vocation économique très marquée, comme les autres termes spécialisés d'ailleurs vont s'éclairer, se préciser, s'enrichir progressivement au fur et à mesure de l'avancement des études. (Acquisition de concepts de façon sériale.)

Une des objections faite au programme de Sixième réside dans son ambition démesurée (on n'insiste plus guère sur l'appauvrissement des contenus).

Il serait infaisable car trop vaste. Si l'on veut bien considérer tout ce qui a été dit ci-dessus au sujet du thème, des tableaux de civilisation sur l'antiquité, du milieu local et des milieux géographiques et si l'on évite les erreurs dénoncées, il apparaît au contraire que ce programme peut être considéré comme relativement léger. Il est en tout cas réalisable dans la limite horaire impartie, même en sollicitant largement le travail personnel des élèves et en utilisant la méthode inductive : il s'agit simplement de bien délimiter les sujets d'étude et de fixer des niveaux d'objectifs compatibles avec les possibilités des élèves.

III. LES PROBLÈMES DE LA CLASSE DE CINQUIÈME

En ce qui concerne cette classe, nous ne pouvons être que prospectifs. Les considérations générales ou particulières faites sur le thème diachronique et les tableaux de civilisation sont évidemment valables pour la classe de Cinquième ainsi que les considérations sur l'espace géographique. Il convient seulement de préciser certaines orientations souhaitables, non explicitées antérieurement.

Pour ce qui est de l'étude des civilisations quelques remarques préalables prourront servir à la pratique pédagogique.

L'étude des civilisations retenues par le programme de Cinquième impose de les envisager *avec une relative autonomie*, sans chercher à les relier dans une continuité chronologique. La souhaitable référence à la ligne du temps, élaborée avec le thème sur transports et échanges, en donne le moyen. En ce qui concerne la progression la plus adaptée, il apparaît que l'étude des découvertes pourrait être intégrée dans le thème. L'ordre de présentation donné dans le programme ne détermine aucune hiérarchie mais un égalitarisme niveleur doit également être évité. Nous ne devons pas oublier que la civilisation occidentale nous concerne plus directement et qu'elle mérite des développements plus fournis.

Certaines civilisations, l'indienne ou la chinoise par exemple, peuvent apparaître plus « difficiles » aux élèves et il convient de simplifier au maximum leur présentation. L'approche la plus concrète pourrait être l'analyse préalable d'œuvres d'art. Sur les modes de pensée et la religion on devra veiller à une grande modestie et à une présentation aussi peu ésotérique que possible.

La partie géographique du programme de Cinquième appelle quelques remarques complémentaires. Les manuels présentent presque tous la totalité des questions proposées en option et certaines apparaissent

ainsi un peu décharnées. Il est évidemment nécessaire de donner aux sujets choisis, en fonction de l'itinéraire pédagogique retenu, toute l'ampleur nécessaire, en tenant compte du fait que leur étude intégrera l'ensemble des données humaines, économiques et physiques. Les acquis de géographie physique de Sixième et du début de Cinquième, les repères mis en place sur le globe avant l'entrée en Cinquième, seront mobilisés et enrichis au fur et à mesure qu'ils seront employés en tant qu'éléments explicatifs. L'étude des divers milieux géographiques non tempérés qui est amorcée en Sixième sera complétée par celle des sujets choisis en classe de Cinquième, et des milieux tempérés apparaîtront avec le cadre américain.

L'étude des aspects humains doit conduire à l'analyse d'une carte de la répartition des hommes sur la terre ; elle n'est rentable qu'à la condition d'être précédée par une bonne initiation au vocabulaire démographique (qu'on peut introduire à partir d'une étude de la démographie du département) et d'être assortie surtout d'une description précise des différents foyers de peuplement.

La voie est ainsi ouverte aux sujets de dimension mondiale, la faim, les grandes agglomérations par exemple et pour les sujets au fil directeur économique s'insérant dans un ensemble continental. Certaines études comme le riz en Asie des Moussons, l'agriculture en Afrique noire, l'agriculture sud-américaine font partiellement double emploi avec les sujets abordés en Sixième, en relation avec les milieux géographiques zonaux : il conviendra dans ce cas de réutiliser au maximum les acquis antérieurs. Davantage, on prendra soin de parvenir à une complémentarité (spatiale et conceptuelle) entre les sujets traités en Sixième et ceux qui seront retenus en Cinquième. Le choix des sujets d'étude devra impérativement permettre de faire le tour des principales activités humaines, de manière à introduire, par étapes, les éléments d'un vocabulaire économique de base encore inconnu de l'enfant et à compléter progressivement le réseau des repères planétaires.

Sur le plan de la méthode pédagogique, si des références au milieu local peuvent être faites pour des comparaisons (par exemple une activité industrielle en Afrique par rapport à une activité industrielle découverte dans le milieu proche), le cadre départemental ne doit en aucun cas être considéré comme un substitut du milieu local. Il s'insère dans le programme pour des raisons sur lesquelles nous reviendrons, mais il ne se rattache en rien à la démarche pédagogique liée à l'étude du milieu local.

Rappelons que l'initiation économique poursuivie dans le cadre des études géographiques trouvera également à s'exprimer au travers des questions historiques. Le thème diachronique sur les transports et échanges apparaît tout particulièrement propice à des analyses de type économique et à des acquisitions d'un vocabulaire et de notions techniques. L'élève de Cinquième sera ainsi initié aux problèmes de la monnaie et des échanges à un niveau de conceptualisation qui lui est accessible.

Le programme de Cinquième prévoit également une étude institutionnelle et culturelle du département peut également servir de références démographiques mais il ne faut pas aller au-delà dans son rôle de support. Il n'est donc pas souhaitable d'en envisager les caractères physiques ou économiques comme cela était nécessaire pour le milieu local.

Centres départementaux et locaux de documentation pédagogique
CENTRES RÉGIONAUX DE DOCUMENTATION PÉDAGOGIQUE
sont diffusés par les services de votre département
Les publications du C.N.R.S.

FABRÈGUE, SAINT-YRIEIX - LIMOGES

Numéro imprimeur 4753-5-79 — Dépôt légal 2° trimestre 1979

Les publications du C.N.D.P.
sont diffusées par les services de vente des
CENTRES RÉGIONAUX DE DOCUMENTATION PÉDAGOGIQUE
et des
Centres départementaux et locaux de documentation pédagogique

AIX-MARSEILLE	55,57, rue Sylvabelle, 13291 Marseille Cedex 2. Tél. : (91) 37-72-29
Avignon	8, rue Frédéric-Mistral, 84000 Avignon. Tél. : (90) 86-49-12
Digne	Collège Maria-Borrèly, 5, place des Cordeliers, 04000 Digne. Tél. : (92) 31-05-87
Gap	14, avenue Maréchal-Foch, 05000 Gap. Tél. : (92) 51-36-84
Saint-Denis de la Réunion	10, rue Jean-Chatel, 97489 Saint-Denis de la Réunion. Tél. : (10) 21-35-97
AMIENS	45, rue Saint-Leu, 1, rue Baudelocque, B.P. 2605, 80026 Amiens Cedex. Tél. : (22) 92-07-08
Beauvais	22, avenue Victor-Hugo, B.P. 321, 60030 Beauvais Cedex. Tél. : (4) 445-25-30
Laon	École normale, avenue de la République, 02000 Laon. Tél. : (23) 23-25-02
ANTILLES-GUYANE	
FORT-DE-FRANCE	(C.I.D.P.) École normale, B.P. 677, 97262 Fort-de-France. Tél. : (19-33-13) 71-85-86
Cayenne	Boulevard de la République, B.P. 762, 97305 Cayenne. Tél. : (19-33-13) 31-24-90
Fort-de-France	École normale mixte de la Martinique, Pointe des Nègres, route du Phare, B.P. 529, 97206 Fort-de-France Cedex. Tél. : (19-33-13) 71-48-04 et 72-25-98
Pointe-à-Pitre	Cité scolaire de Baimbridge, B.P. 378, 97162 Pointe-à-Pitre. Tél. : (19-33-13) 82-09-56
BESANÇON	11 rue de la Convention, B.P. 1153, 25003 Besançon Cedex. Tél. : (81) 83-41-33
Belfort	École du faubourg de Montbéliard, 90000 Belfort. Tél. : (84)28-07-16
Lons-le-Saunier	2, rue Georges-Trouillot, École normale, B.P. 324, 39015 Lons-le-Saunier. Tél. : (84) 24-26-25
BORDEAUX	75, cours d'Alsace-Lorraine, 33075 Bordeaux Cedex. Tél. : (56) 44-12-92
Agen	156, avenue Jean-Jaurès, 47000 Agen. Tél. : (58) 66-55-86
Mont-de-Marsan	École du Peyrouat, B.P. 401, 40012 Mont-de-Marsan. Tél. : (58) 75-43-11
Pau	3, avenue Nitot, B.P. 299, 64016 Pau Cedex. Tél. : (59) 30-23-18
Périgueux	École normale mixte, 39, rue Paul-Mazy, 24000 Périgueux. Tél. : (53) 08-11-63
CAEN	21, rue du Moulin-au-Roy, 14034 Caen Cedex. Tél. : (31) 93-08-60
Alençon	Cité administrative, place Bonet, 61013 Alençon. Tél. : (33) 26-66-80 (poste 314)
Saint-Lô	École Jules-Ferry, rue des 29 ^e et 35 ^e divisions, 50000 Saint-Lô. Tél. : (33) 57-52-34
CLERMONT-FERRAND	15, rue d'Amboise, 63037 Clermont-Ferrand Cedex. Tél. : (73) 91-86-90
Aurillac	100, rue de l'Égalité, 15000 Aurillac. Tél. : (71) 48-60-26
Le Puy	2, rue Mouton-Duvernet, B.P. 132, 43012 Le Puy Cedex. Tél. : (72) 09-26-82
Moulins	2, rue Pape-Carpentier, 03000 Moulins. Tél. : (70) 44-05-91
Montluçon	(C.L.D.P.), 29, avenue Jules-Ferry, 03100 Montluçon. Tél. : (70) 05-14-25
CORSE	8, cours Général-Leclerc, B.P. 836, 20192 Ajaccio Cedex. Tél. : (95) 21-70-68 et 21-27-72
Bastia	Collège Giraud, 11, boulevard Giraud, 20200 Bastia. Tél. : (95) 31-17-92
CRÉTEIL	Collège Louis-Issaurat, quartier du Palais, rue Raymond-Poincaré, 94000 Créteil. Tél. : (1) 207-86-35 et 207-27-37
DIJON	Campus universitaire de Montmuzard, boulevard Gabriel, B.P. 490, 21013 Dijon Cedex. Tél. : (80) 65-46-34
Auxerre	École normale d'instituteurs, 25, avenue Pasteur, 89000 Auxerre. Tél. : (86) 52-57-14
Mâcon	Maison de l'Éducation, 24, rue de l'Héritan, 71000 Mâcon. Tél. : (85) 38-36-06
Nevers	1 bis, rue Charles-Roy, 58000 Nevers. Tél. : (86) 61-45-90
GRENOBLE	11, avenue du Général-Champon, 38031 Grenoble Cedex. Tél. : (76) 87-77-61
Annecy	64, avenue de France, 74000 Annecy. Tél. : (50) 23-79-36
Chambéry	289, rue Marcoz, 73018 Chambéry Cedex. Tél. : (79) 69-50-72
Privas	Rue de la Recluse, B.P. 713, 07007 Privas. Tél. : (75) 64-04-15
Valence	36, avenue de l'École normale, B.P. 21-10, 26021 Valence Cedex. Tél. : (75) 44-55-85
LILLE	3, rue Jean-Bart, B.P. 3399, 59018 Lille Cedex. Tél. : (20) 57-78-02
Arras	39, rue aux Ours, 62022 Arras. Tél. (21) 21-60-10
Dunkerque	(C.L.D.P.), Groupe scolaire Kléber, boulevard du 8 mai 1945, 59240 Dunkerque. Tél. : (20) 69-38-72
Valenciennes	(C.L.D.P.), 6 rue Jehan-de-Liège, 59326 Valenciennes. Tél. : (20) 30-08-70
LIMOGES	23, avenue Alexis-Carrel, 87036 Limoges Cedex. Tél. : (85) 01-32-50
Tulle	Rue Sylvain-Combes, B.P. 214, 19012 Tulle Cedex. Tél. : (55) 26-32-88
LYON	47-49, rue Philippe-de-Lassalle, 69316 Lyon Cedex 1. Tél. : (78) 29-97-75
Bourg-en-Bresse	9, rue Jules-Ferry, 01000 Bourg-en-Bresse. Tél. : (74) 21-21-36
Saint-Etienne	16, rue Marcellin-Allard, 42000 Saint-Etienne. Tél. : (77) 25-20-91
MONTPELLIER	Allée de la Citadelle, 34064 Montpellier Cedex. Tél. : (67) 72-25-30
Carcassonne	56, avenue du Docteur-Henri-Gout, 11012 Carcassonne. Tél. : (68) 47-05-02
Mende	Avenue du Père-Coudrin, 48005 Mende. Tél. : (66) 65-10-32
Nîmes	10, Grand'Rue, 30000 Nîmes. Tél. : (66) 67-85-19
Perpignan	Place Jean-Moulin, 66020 Perpignan Cedex. Tél. : (68) 50-76-80
NANCY	99, rue de Metz, 54000 Nancy. Tél. : (28) 35-07-79
Epinal	Rue de l'École normale 88025 Epinal Cedex. Tél. : (29) 35-06-42
Bar-le-Duc	École normale mixte, 55000 Bar-le-Duc. Tél. : (28) 79-14-07
NANTES	Chemin de l'Herbergement, B.P. 1001, 44036 Nantes Cedex. Tél. : (40) 74-85-19, 74-85-20 et 74-85-21
Angers	14, rue de la Juiverie, 49000 Angers. Tél. : (41) 66-91-31 et 66-99-82
Laval	25, rue de Maillarderie, 53000 Laval. Tél. : (43) 90-26-08
Le Mans	31, rue des Maillets, 72000 Le Mans. Tél. : (43) 85-43-70

- NICE** 117, rue de France, B.P. 227, 06001 Nice Cedex. Tél. : (93) 87-63-30
- ORLÉANS-TOURS** 55, rue Notre-Dame-de-la-Recouvrance, B.P. 2219, 45012 Orléans Cedex. Tél. : (38) 62-23-90
- Bourges** 9, rue Édouard-Branly, 18000 Bourges. Tél. : (36) 24-54-91
- Chartres** 1, rue du 14-Juillet, 28000 Chartres. Tél. : (37) 21-69-88
- Tours** 1, rue Gutenberg, 37000 Tours. Tél. : (47) 05-42-94
- PARIS** 37-39 rue Jacob, 75006 Paris. Tél. : (1) 260-37-01
 Pour toutes commandes, SEVPEN : 13, rue du Four, 75006 Paris. Tél. : (1) 634-54-80
 Salle de documentation : 29, rue d'Ulm, 75230 Paris Cedex 05. Tél. : (1) 329-21-64
- POITIERS** 6, rue Sainte-Catherine, 86034 Poitiers. Tél. : (49) 41-34-83
- Angoulême** 1, rue Vauban, 16017 Angoulême. Tél. : (45) 92-16-60
- La Rochelle** Rue de Jéricho prolongée, 17028 La Rochelle Cedex. Tél. : (46) 34-13-82 et 34-04-05
- Niort** 4, rue Camille-Desmoulins, 79009 Niort Cedex. Tél. : (49) 24-82-65
- REIMS** 47, rue Simon, B.P. 387, 51063 Reims Cedex. Tél. : (26) 47-94-25
- Châlons-sur-Marne** École H.-Dunant, rue Calmette, 51000 Châlons-sur-Marne. Tél. : (26) 64-52-96
- Charleville-Mézières** 18, rue Voltaire, B.P. 427, 08109 Charleville-Mézières. Tél. : (24) 57-51-58 et 57-41-76
- Chaumont** École Robespierre, 20, rue Haeusler, 52000 Chaumont. Tél. : (25) 03-12-85
- Troyes** Adresse postale : Inspection académique de l'Aube, services pédagogiques, 10025 Troyes Cedex
 Implantation : École Michelet, 10, rue Saint-Martin-ès-Aires, 10000 Troyes. Tél. : (25) 72-28-00
- RENNES** 92, rue d'Antrain, B.P. 158, 35003 Rennes Cedex. Tél. : (99) 36-05-76 et 36-10-15
- Brest** 108, rue Jean-Jaurès, 29283 Brest Cedex. Tél. : (98) 80-42-11
- Quimper** 2, place de La-Tour-d'Auvergne, 29000 Quimper. Tél. : (98) 95-26-05
- Saint-Brieuc** 30, rue Brizeux, 22000 Saint-Brieuc. Tél. : (96) 61-90-31
- Vannes** 6, avenue de Lattre-de-Tassigny, B.P. 1110, 56008 Vannes. Tél. : (97) 54-27-20
- ROUEN** Adresse postale : 3038 X, 76041 Rouen Cedex.
 Implantation : 2, rue du Docteur-Fleury, 76130 Mont-Saint-Aignan. Tél. : (35) 74-16-85
- Rouen** (C.D.D.P. de la Seine-Maritime), 2, rue du Docteur-Fleury, 76130 Mont-Saint-Aignan. Tél. : (35) 74-16-85
- Evreux** 43, rue Saint-Germain, 27000 Evreux. Tél. : (32) 39-00-91
- STRASBOURG** 5, quai Zorn, B.P. 279-R7, 67007 Strasbourg Cedex. Tél. : (88) 35-46-13, 35-46-14 et 35-46-15
- Colmar** École normale, 12, rue Messimy, 68025 Colmar. Tél. : (89) 23-30-51
- TOULOUSE** 3, rue Roquelaine, 31069 Toulouse Cedex. Tél. : (61) 62-54-54
- Albi** 3, rue du Général-Giraud, 81013 Albi Cedex. Tél. : (63) 54-26-97
- Auch** Centre administratif, rue Boissy-d'Anglas, 32007 Auch Cedex. Tél. : (62) 05-24-89 (postes 535 et 536)
- Cahors** Cité Bessières, rue de la Barre, 46010 Cahors Cedex. Tél. : (65) 35-16-87
- Foix** 31 bis, avenue du Général-de-Gaulle, 09008 Foix Cedex. Tél. : (61) 65-08-48
- Montauban** 65, avenue de Beausoleil, B.P. 151, 82013 Montauban Cedex. Tél. : (63) 03-51-18
- Rodez** École normale d'instituteurs, 12, rue Sarrus, 12000 Rodez. Tél. : (65) 68-13-53
- Tarbes** Rue Georges-Magnoac, B.P. 205, 65013 Tarbes Cedex. Tél. : (62) 93-07-18
- VERSAILLES** 41, rue du Roule, 92200 Neuilly-sur-Seine. Tél. : (1) 745-53-53
- Évry** 110, Agora, 91000 Évry. Tél. : (1) 077-93-50
- Neuilly-sur-Seine** 41, rue du Roule, 92200 Neuilly-sur-Seine. Tél. : (1) 745-53-53

Brochure n° 6091



ENDD